

EDITORIAL

Chers lecteurs et lectrices,

Comme promis dans notre dernier bulletin, voici donc le début d'une série de documents, produits pour le **congrès mondial contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales** à Stockholm du 27 au 31 août 1996.

Dans ce numéro, vous trouverez la déclaration commune qui a été adoptée par le congrès ainsi qu'un premier document sur la prévention et la réinsertion psychosociale des enfants victimes. Ces textes vont bien au delà des problèmes auxquels nous avons affaire ici au Luxembourg. Heureusement, nous n'avons pas à déplorer une exploitation sexuelle de nos enfants à des fins commerciales. Même si on peut supposer qu'il y a des activités clandestines liées à la pédophilie, elles doivent être peu nombreuses.

Récemment, l'affaire de l'instituteur de Bissen qui a abusé de ses écoliers, a bouleversé le pays. Elle montre que le thème de l'abus sexuel est toujours actuel et qu'il faut mettre en place des **structures d'accès facile qui permettent aux enfants de s'exprimer en toute sécurité sur les traitements dont ils sont les victimes**. Je ne connais pas les détails de l'affaire, mais je suis toujours étonné de constater qu'il faut parfois des années aux victimes pour se décider à parler. Je suppose que les violeurs utilisent toutes sortes de menaces et de chantage pour faire taire leurs petites victimes et qu'ils les choisissent en fonction de leur faiblesses et de leur vulnérabilité. Au mépris de leur intégrité corporelle s'ajoute donc également un profond mépris de la personnalité et des droits de l'enfant.

Le ministère de la Famille organisera du 14 au 17 mai 1997 des journées d'études sur l'inceste et l'abus sexuel dans le

cadre de son programme d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants. Les journées d'études sont une occasion unique pour les professionnels de ce pays de se rencontrer et de faire le point sur la problématique comme elle se présente dans les différents secteurs d'activité. **Veillez consulter l'invitation jointe à ce bulletin!**

L'ANCE a tenu son **assemblée générale** au mois de mars 1997. Compte tenu de nos moyens très limités, nous avons prévu certaines activités pour cette année: Le bulletin va se concentrer sur deux thèmes: **Abus sexuel et droits de l'enfant**. L'ANCE va continuer à assurer le secrétariat de la "Coalition Nationale pour les Droits de l'Enfant" qui va analyser le rapport du gouvernement sur les droits de l'enfant. Ce rapport va passer devant la Commission des Nations Unies à Genève au printemps 1998. Ensemble avec la chaîne des supermarchés **Cactus**, nous allons organiser une collecte de jouets pour les maisons d'enfants en Roumanie en novembre. Durant cette "quinzaine", d'autres manifestations (conférences, expositions, danses folkloriques) auront lieu. En 1998, **l'ANCE fêtera ses 20 ans**: Une occasion de faire le point et de réfléchir sur le futur. **La FICE à son tour fêtera ses 50 ans** avec un congrès en mai 1998 à **Paris** sous le thème: "Des droits de l'homme aux droits de l'enfant". Je vous invite dès à présent à retenir les dates du 20 au 22 mai 1998 pour une descente à Paris avec une forte délégation luxembourgeoise.

Robert SOISSON